

Où en sommes-nous?

par
Eberhard Heller
(trad. par André Corrihons)

"Credo . . . in unam, sanctam, catholicam et apostolicam ecclesiam"

La question est précise: où en sommes-nous - dans notre combat pour l'église? Il n'est pas facile d'y répondre. D'un côté il y a les manoeuvres tortueuses de la soi-disant église conciliaire qui dans la personne de Wojtyła, disposant de l'opinion publique, jouit d'un médium très persuasif; il y a aussi la déviation calculée du Basile d'Ecône et de ses vassaux ecclésiastiques. D'un autre côté il y a l'ignorance de la masse des chrétiens sincères et leur désir naïf et égoïste du Salut, la réserve inexcusable et même le refus du clergé connaissant l'orthodoxie catholique, de montrer aux fidèles la noirceur de la pseudo-Eglise, d'éclairer l'ampleur de la catastrophe, tout cela empêche que nous discernions nettement notre propre situation dans l'église; il faut ajouter que notre jugement sur ce point n'est pas facilité par les différences d'appréciations sur le sacre de nos évêques enfin ordonnés à partir de 1981. Les uns crient: « Au schisme ! Au schisme ! »; les autres considèrent que par la succession apostolique - Dieu le veut ainsi - maintenant assurée tous les problèmes sont résolus. Le reste va de soi: on se lie à un évêque que l'on supplie de consacrer comme prêtres ou même évêques des ordinands réunis en hâte. Tel est le programme de certains particuliers, ou touristes de bonne volonté. L'argumentation de ces gens est foncièrement juste, c'est bien vrai. L'Eglise (et son clergé) a été fondée pour administrer les sacrements afin de sauver les âmes: d'où il appert que la Hiérarchie a été créée pour servir les chrétiens et non pas les chrétiens pour servir la Hiérarchie. C'est ce que les fidèles légalistes devraient faire écrire en lettres d'or sur leur cheminée. Oui, mais d'autre part c'est à son Eglise que le Christ a donné le pouvoir d'administrer les moyens du salut - et non pas à une myriade de sectes. Il faut toujours tenir les deux vérités à la fois, étant entendu que dans la tempête l'urgence du sauvetage impère les moyens du salut. Quelles possibilités avons-nous face à ces difficultés d'appréciation, face à l'enchevêtrement des conditions, de nous rendre compte précisément du terrain qui est le nôtre et des moyens de le tenir? Rien n'est plus nuisible que l'aveuglement d'un activisme hâtif ou l'entraînement du défaitisme et de la résignation, lorsqu'il s'agit de démêler l'écheveau de données embrouillées, de résoudre un grave problème.

On s'étonne parfois de parvenir à surmonter des difficultés considérables en usant de moyens à première vue trop simples ou de portée limitée. **Personnellement** je n'oublierai jamais comment un professeur de l'histoire de l'art nous dévoila l'essence même du Baroque, en analysant des ornements qui lui sont propres.

Dans le symbole des apôtres nous répétons sans cesse: "Credo ... in unam sanctam et apostolicam ecclesiam". Catholique convaincu, je crois à ce que le Christ a voulu fonder, à l'institution garante de notre salut. Les termes "une, sainte, catholique, apostolique" conditionnent et établissent notre foi en l'Eglise. Ils vont nous servir à définir où nous en sommes par rapport à elle, et ce qu'il convient de faire.

Nous allons d'abord procéder à un effort de clarification en élucidant le sens de ces termes. Cette analyse ne peut qu'être très concise, à peine esquissée. Elle nous permettra cependant d'engager notre étude, en en fournissant la trame, qui nous conduira sans équivoque jusqu'aux devoirs que la conclusion ne manquera pas de nous signaler.

I. L'unité

L'enseignement dogmatique - cf. par ex. Bernard **Bartman**: "Traité de dogmatique"; 2v, Fribourg 1928, parle de:

- a) l'unité dans la Foi (Depositum fidei),
- b) l'unité dans le culte et les sacrements,
- c) l'unité du corps ecclésial, communauté organisée hiérarchiquement

Le contenu de la Foi est fixé par le magistère dans le Depositum fidei, auquel tous les fidèles sont obligés de croire. L'unité **ecclésiale** est un fait visible, reconnaissable, qui se manifeste le plus clairement par la primauté du Pape, partout publiquement établie, (cf. sur ce point: Jean 10, 16: "Un seul

troupeau, un seul pasteur"; Matth. 12, 25: " Tout royaume divisé contre lui-même périra"; Paul, I Cor. 1, 10; l'encyclique de Pie IX du 6.9.1864 - Denz 1685-1687; Léon XIII dans "De unitate ecclesiae" du 29.9.1896 - Denz 1954 - 1962). L'unité de la communauté ecclésiale et l'unité dans la Foi et les sacrements sont conjointes par implication réciproque . L'unité par la hiérarchie est la garantie de l'unité dans la Foi de l'Eglise. En retour l'unité par la Foi et les sacrements est le ciment qui l'Église-communauté.

L'hérésie et l'apostasie sont des péchés contre la Foi; le schismatique s'oppose à l'unité du corps de la communauté, se détache du pape.

II La sainteté

La doctrine catholique distingue:

- a) la sainteté, donnée objective dans l'institution ecclésiale,
- b) la sainteté des personnes, obligation pour tous les croyants.

Dans la sainteté objet réel, on comprend:

- 1) la sainteté passive, due à une consécration (Temple, autel, instruments)
- 2) la sainteté active - dans la mesure où elle peut réaliser la sanctification des personnes (doctrine et sacrements)

L'Eglise objectivement fondée par le Christ est, objectivement, entièrement sainte. Toutes ses structures et dispositions sont, saintes, car elle est "l'Eglise de Dieu" (cf. par ex. Ap. 20, 28; I Cor. 1, 2). La sainteté des personnes résulte de la possibilité qu'ont les fidèles de sanctifier leur propre volonté en suivant le Christ, en l'imitant, en vivant selon Sa volonté parfaitement sainte.

Cette volonté de sanctification reste une exigence imposée à chaque chrétien individuellement et à l'ensemble de la communauté des catholiques. Il ne suffit donc pas de renoncer au péché pour gagner la Vie Eternelle, de s'en abstenir effectivement; il faut s'engager activement dans la voie où le Christ nous a précédé. Refuser obstinément d'avancer dans la voie de la sainteté, c'est refuser l'imitation de Jésus-Christ; concrètement cela signifie que l'on n'aime pas, que l'on n'est pas prêt à faire des sacrifices. Je dois le souligner encore une fois, la sanctification n'est pas seulement le devoir de chaque individu, elle est l'affaire de toute la communauté, **ès-qualité**: l'Amour des croyants pour Jésus c'est le lien par lequel et dans lequel le corps mystique les unit les uns aux autres. Beaucoup ne prêtent pas attention à cette exigence communautaire.

III. La catholicité

La note de catholicité est un caractère à la fois

- a) interne
- b) externe

La catholicité interne désigne la note d'universalité de l'Eglise, institution du salut où par la Foi et la vie sacramentelle donne forme à la vie tout entière des croyants. La Foi et la vie religieusement conduite sont la réponse aux questions essentielles, qui décident de notre fin dernière; elle se marquent l'épanouissement de notre choix personnel. Elles embrassent toutes les facultés intérieures de notre être si bien que race et environnement social ne comptent plus et ne peuvent empêcher quiconque d'entrer dans l'Eglise. Cette vocation d'universalité exprime la révélation apportée par le Verbe: elle s'adresse à tous les hommes et tous les peuples, elle vaut, sans limitation aucune, pour tous les temps.

Catholicité externe signifie que l'Eglise, en tant qu'institution et communauté d'âmes s'étend et doit s'étendre à tous les peuples et tous les pays. Elle présuppose naturellement l'unité (de la Foi, des sacrements et de la Hiérarchie). La catholicité externe marque la mission que l'Eglise est appelée à réaliser au cours de son histoire: "Allez et enseignez toutes les nations". Dans la situation actuelle il suffit que ce but reste dans le domaine du possible: en d'autres termes, que l'Eglise, instituée pour le salut de tous, continue identique à elle-même. Pour la visée qui est sienne à travers le temps et l'espace, elle doit manifester son **éminence** et sa force, sa capacité de convaincre et de s'étendre qui est la note de sa visibilité. C'est ce qui la rend fondamentalement apte à sa vocation missionnaire. (Catholicité virtuelle). Il n'est pas possible au chrétien de se soucier uniquement de son salut indi-

viduel. Ses efforts ne peuvent se borner à gagner le ciel pour lui seul. Au contraire il est responsable pour une part du salut de son prochain et de ses frères: sa Foi même l'exige. Chacun a le devoir, c'est son devoir de chrétien, de conduire et d'accompagner ses semblables sur le chemin qui débouche dans la Vie Eternelle.

IV. L'apostolicité

Elle se manifeste:

- a) dans l'origine
- b) dans la doctrine
- c) dans la succession

L'Eglise est apostolique dans la mesure où elle reste sur les fondations posées par les apôtres selon les plans qui leur ont été directement confiés par le Christ; dans la mesure aussi où leurs successeurs sont mandatés pour assurer la permanence de ses structures jusqu'à la fin des temps.

Appliquons maintenant les critères ainsi explicités

- a) d'une part au statut actuel de l'église soi-disant conciliaire,
- b) d'autre part à notre propre position ecclésiale.

I. L'unité

a) L'église dite conciliaire a perdu l'unité dans la Foi, puisqu'elle professe officiellement les hérésies "modernistes" (le faux oecuménisme, la Messe = simple repas, etc... On peut consulter les collections d'Einsicht qui exposent à longueur d'année les étapes de l'apostasie.). Pensez seulement à la façon dont Wojtyla, chef de la contre-église, conçoit l'unification avec les orthodoxes: pour éviter la pierre d'achocment qu'est l'infaillibilité du pontife romain, les orthodoxes ne seraient pas tenus d'adhérer à ce dogme, puisqu'il est de foi seulement pour les catholiques. Quelle idée K.W. se fait-il des dogmes catholiques! Il voudrait sacrifier l'unité de la doctrine pour obtenir la réunion des communautés ecclésiales. D'ailleurs si, entre l'Orient et l'Occident, l'unité du culte et des sacrements se faisait lorsqu'était réglé le désaccord sur la Tradition, il n'en est plus de même aujourd'hui. Chaque officiant de l'église conciliaire se bricole sa propre liturgie, ce qui réjouissait Paul VI, grand amateur de la macédoine "Pluralisme dans l'unité". Pendant son périple africain Wojtyla a sans cesse fait valoir qu'il se souciait peu de la discipline liturgique - chacun pouvait faire sa danse du sabre comme il le voulait - mais beaucoup de l'unité "ecclésiale" des communautés. Les nouveaux rites sont adultérés, si bien qu'ils n'opèrent plus les sacrements. Par sa chute dans l'hérésie la Hiérarchie s'est rendue illégitime, ipso facto, et s'est démise de tout office et juridiction.

b) Contre les "réformateurs" nous nous sommes efforcés non seulement de maintenir la Ste Messe, mais aussi de défendre la théologie de l'eucharistie en sauvegardant le Bon Dépôt. C'est ainsi que tant par la doctrine que par la pratique sacramentaire fut conservée, dans nos groupes de résistance, l'unité de la Tradition. Celle-ci ne fut modifiée en aucune façon, car nul n'était habilité à le faire. Mais ce qui fait défaut c'est l'unité des membres dans une structure hiérarchique. Il manque (encore) le pasteur universel que le Christ a voulu donner "à son troupeau pour le guider. C'est pourquoi il ne manque pas seulement le représentant de l'unité de l'église militante, mais aussi, et c'est beaucoup plus grave, la définition juridique de la charge dévolue à chaque clerc, qu'il soit prêtre ou évêque. Privé de Pape par le malheur des temps, chacun d'eux obéit directement à l'ordre de mission du Christ. C'est cette référence qui peut seule légitimer son dévouement sacerdotal, à condition qu'il le mette en oeuvre dans une perspective **ecclésiale**: il doit tendre vers l'unité de la Hiérarchie établie sous l'autorité papale. (Pour cette définition précise des droits et devoirs des prêtres et des évêques dans la conjoncture actuelle, nous attendons l'étude promise par Mgr. Guérard des Lauriers O.P.)

Que l'on examine sous cet angle de la conduite des écôniers: ils reconnaissent **une** hiérarchie depuis longtemps déchu de ses prérogatives. Ce faisant ils abandonnent la seule Eglise Militante et se tiennent dans le schisme. Bien plus, leur forfaiture entraîne une conséquence encore plus grave: ils se subordonnent à ceux qui, ostensiblement démolissent l'Eglise, aux ennemis du Christ, dont les desseins ne leur échappent pas. Par là ils s'opposent à la reconstruction de l'église et portent leur témoignage contre l'unité véritable. Si les écôniers n'avaient pas existé, les francs-maçons auraient dû les inventer: tel est le diagnostic posé par un fameux routier des combats pour l'église. Ils administrent donc les (vrais) sacrement en dehors de toute légitimité, - sans ordre de mission. Car c'est

seulement à son Eglise que le Christ a donné le pouvoir d'exécuter la tâche commandée. On voit bien - en négligeant pour le moment le problème que pose le fait que l'ordination de M. Lefebvre résulte de l'action d'un franc-maçon. Achille Liénart en l'occurrence - que les écônien bafouent l'unité de l'Eglise. Il est interdit aux catholiques, sous peine de péché, (à moins qu'ils ne soient **in articulo mortis**) de recevoir les sacrements administrés par les lefebvristes.

II. La Sainteté

a) L'église nouvelle a altéré le contenu de la Foi, adultéré les sacrements. La hiérarchie complice a été **ipso facto** déchu. Ainsi l'usurpatrice détruitelle la Sainteté en tant que donnée objective de l'Institution catholique. La sanctification commune et celle des individus est une exigence fondamentale gravement occultée: elle est remplacée par l'appel à un humanisme diffus. "Humains, restez ce que vous-êtes!" telle est la consigne lancée par le 'pasteur des âmes'. De l'amour de Dieu, premier commandement, on ne parle plus guère.

b) En vérité, (en tant qu'ossature; cf. I. L'unité) nous avons conservé le Bon Dépôt et les sacrements dans leur pureté originelle. En nous rappelant que cette sainteté objective nous invite impérativement à suivre le Christ, c.à.d. à nous sanctifier individuellement ou en communauté, à tendre vers la perfection de nos moeurs et de notre religion, nous devons, chacun de nous, si nous avons encore quelque notion de ce qu'est l'humilité, nous battre vigoureusement la poitrine en disant: "Mea culpa, mea culpa ..." Il n'y a rien d'autre à dire sur ce sujet.

III. La Catholicité

a) Quand on favorise le faux oecuménisme comme l'a fait Montini, comme le fait Wojtyla ("Redemptor hominis", "service divin" en commun avec les anglicans pour créer la religion de l'unité mondiale), on piétine la note d'universalité de l'Eglise. Celle-ci est **ipso facto** ravalée au rang de secte parmi d'autres qui ont pareillement le droit d'être reconnues, puisque l'église ne fait plus valoir qu'elle seule peut nous mener au Royaume de Dieu. Le défaut de catholicité interne entraîne la caducité du devoir **missionnaire**.

b) En conservant intégralement la Révélation de Bieu, nous avons sauvegardé la catholicité interne. Or l'apostasie de la hiérarchie entraîne dans l'erreur l'immense majorité des chrétiens. De plus masqué d'orthodoxie, Lefebvre poursuit sa trahison qui vise à ramener dans le giron de la Rome apostate les fidèles mal informés qui lui font naïvement confiance. Les rangs des catholiques militants en sont encore plus éclaircis, la troupe des croyants réduite au dernier carré. Il existe cependant encore en Europe, dans les deux Amériques, en Afrique, aux Indes, en Nouvelle-Zélande, des débris de communautés, des groupes indépendants qui professent la Foi et pratiquent les sacrements de l'Eglise instituée par le Christ. (1) Mais comme il n'y a pas de hiérarchie pour incarner l'unité, le potentiel catholique de l'Eglise visible ne transparaît plus dans sa force et sa majesté. D'autant plus que, par opportunisme (mal compris) ou par couardise, des clercs qui n'ont pas oublié le contenu de la Foi, refoulent L'Eglise Rescapée dans les catacombes.

IV. L 'Apostolicité

a) L'église nouvelle ne peut certes pas attribuer aux apôtres ses conceptions hérétiques. De plus son origine apostolique disparaîtra lorsque mourront les anciens évêques qui assurément furent des successeurs légitimes mais qui ont laissé leurs voiles s'enfler au vent de l'apostasie. Le moins qu'on puisse dire du nouveau rite **épiscopal**, c'est, en effet, qu'il est dans sa majeure part grandement suspect: d'où son invalidité. Et même si l'organisation apostate devait alors reprendre le rite catholique, les sacres épiscopaux demeureraient illusoires: les ordinands ne seraient autres que des laïques, car l'obstacle de l'invalidité de leur ordination sacerdotale antérieure ne peut être surinante.

b) Confiant dans l'assistance divine, nous avons pu grâce à l'intervention de Mgr. Ngô-dinh-Thuc, sauver la succession apostolique menacée - si tel est le plan de salut divin. Inébranlablement attachés à l'apostolicité de la doctrine, nous avons assuré par la continuité de la succession **l'apostolicitas originis**.

Qu'on me permette d'ajouter une explication sur les promotions à l'épiscopat. Dans l'avenir, certains cercles continueront, à cause du § 953 du Codex, à discuter la licéité des sacres administrés depuis 1980. Ils pourraient abjecter que l'arrêt de la succession apostolique n'était pas un danger imminent

tant qu'il existait dans la nouvelle église des évêques dont le sacre fut valide, et qui restaient susceptibles de conversion. On fait ainsi allusion aux évêques ayant accepté l'apostasie par opportunisme, par ex. Mgr. Graber et Mgr. Siri. Cette éventualité de la conversion et du retour à la véritable Eglise d'un évêque apostat (validement consacré) est une hypothèse que nul ne peut écarter. Mais, si elle se réalisait, rien en pratique - et dans la perspective d'une restauration de la hiérarchie, ne distinguerait ces évêques de ceux promus par Mgr. Ngo-dinh-Thuc. Considérer que les évêques diocésains ou les cardinaux authentiques - donc ceux nommés par Pie XII - garderaient leur position hiérarchique une fois convertis c'est se leurrer assurément. Leur conversion (qui devrait être rendue publique par une abjuratio) ne leur ferait pas recouvrer la juridiction qu'ils ont perdue en déviant de la Vraie Foi. Le problème de la proclamation de la vacance de la Chaire de Pierre et de l'élection du nouveau pape, question liée à celle de la restauration de la Sainte Hiérarchie, n'aurait été que renvoyé à plus tard. On n'aurait rien gagné en temporisant. Les dangers courus par l'apostolicité auraient été inutilement accrus et les fidèles auraient été privés des sacrements que seuls les évêques ont pouvoir de conférer: la confirmation dans le cas habituel, et l'ordination sacerdotale.

V. Conclusions

L'église conciliaire ne possède aucune des notes de l'Eglise du Christ que sont l'unité, la sainteté et la catholicité; elle est aussi en passe de perdre la succession apostolique: elle n'est qu'une contre-çon, à dire vrai une secte, bien que jouissant de l'influence dominante sur la vie publique, et dotée d'une organisation supérieure... que prolonge la petite action pseudo-orthodoxe des lefebvristes. Que l'on examine une fois de plus ce à quoi travaille réellement Ecône, indépendamment des des-seins individuels de ses partisans: soumettre ceux-ci à l'autorité d'une secte, faire coexister hérésie, apostasie et vraie Foi. H pratique en esprit un oecuménisme identique à celui qu'il reproche à Montini et Wojtyla. En conséquence de quoi, M. le curé Milch a osé saluer la main-mise d'Ecône sur la totalité du centre de Sarrebruck comme une "glorieuse victoire du catholicisme" sur les "nuées putatives, professorales ou non". (Lettre circulaire du 13.2. 83). Cet éclairage sur Ecône et ses troupes d'auxiliaires cléricaux permet de voir le décor grotesque d'une telle mise au point.

Mais où en sommes-nous maintenant? C'est la question à laquelle il nous faut revenir pour terminer. La sainteté de l'Eglise est aujourd'hui gravement attaquée sur le plan communautaire. Sa catholicité externe est de plus en plus occultée. Dans ces conditions le problème principal demeure celui du rétablissement de l'unité de l'Eglise en communauté hiérarchiquement structurée. Il est alors impératif de réaliser les opérations suivantes: déposer le "papa haereticus", condamner les hérésies et les hérétique, rétablir la juridiction hiérarchique. Il faut qu'ainsi l'Eglise s'affirme visiblement, que sa discipline juridique manifeste la sublimité et l'excellence de la Révélation divine qu'elle apporte. L'auto-affirmation en tant que membres de l'Eglise des groupes clandestins appelle une remarque. Elle est en rapport avec leur effacement déplorable, qui est au premier chef celui du clergé traditionniste. Pour découvrir expérimentalement si un prêtre confesse ou non son appartenance à la seule Eglise catholique, il faut lui demander lorsque l'occasion se présente de fournir par ex. un certificat de mariage et de procéder à la consécration nuptiale, ou bien de donner un certificat de baptême et de baptiser, l'ordre des requêtes doit bien être le certificat puis sacrement. Le résultat est de nature à surprendre les novices. La question du certificat fait d'emblée échouer la démarche dans la plupart des cas: le clerc dirige le quémandeur sur l'église conciliaire et ses sacrements invalides ou douteux; il pousse au sacrilège parce que la secte nouvelle possède encore le **sceau** catholique.

On pourrait objecter: jusqu'ici la structure hiérarchique, la visibilité et la majesté (disons le **sceau**) n'ont guère fait partie de nos attributs; nous pourrions donc aussi nous en dispenser à l'avenir, puisque nous avons le Bon Dépôt, les sacrements et la succession apostolique. Je réponds sans ambages que nous n'avons pas le droit d'y renoncer. D'abord c'est la catholicité externe qui disparaîtrait. Mais il est également clair que le Christ a confié les moyens du Salut à **Son Eglise** afin qu'elle les administre selon **les modalités qu'il a fixées**. Il a fondé en effet son Eglise pour notre salut, c'est une institution qu'il a créée ! Ce n'est pas une simple communauté spirituelle qui se manifeste par la confession des articles de foi identiques (en théorie), sans vivre en communauté organique (comme c'est le cas chez les protestants) - le Divin Pasteur a créé une seule institution pour tout l'univers et non une multiplicité de sectes. Renoncer à restaurer l'organisation hiérarchique de l'Eglise, c'est adopter un point de vue sectaire, et par suite perdre le mandat légitime de dispenser et de recevoir les sacrements et moyens du Salut. On peut ajouter sur ce point d'autres arguments décisifs. On a déjà dit au début de cette étude que l'unité de la communauté catholique consommée dans sa soumission au pape, pasteur universel, garantit l'unité de la Foi. Sans magistère suprême,

dont les décisions dogmatiques font loi, l'unité de la Foi est menacée. Car à l'avenir, surgiront sans doute de nouveaux problèmes, qui devront recevoir une solution tirée de la doctrine catholique-Quelle est la voix autorisée qui nous la fournira au nom du Christ ? Nous serons sans doute obligés de donner une réponse, exprimant notre conviction, apportant notre témoignage. Mais il faut rester conscients du fait que cette réponse ne sera pas celle de l'Autorité. Privés de celle-ci nous courrons le danger de dériver vers un protestantisme involontaire. C'est un risque que nous avons tendance à minimiser la plupart du temps.

La désunion, les chicanes entre personnes et groupes **traditionnistes** fait douloureusement ressentir la disparition de la hiérarchie. Il faut faire la part due aux ennemis camouflés qui, comme les agents d'Écône, cherchent à ramener les rescapés sous le joug de 'Rome', ou à désintégrer les groupes de résistance! Avec ces agitateurs il n'est pas question d'entente. Mais c'est aussi le manque de discipline, celle que seule la hiérarchie pourrait établir qui provoque les différents personnels, les heurts entre groupes, leurs querelles intestines. Le but que nous devons sans cesse viser c'est bien l'unité par la restauration de la hiérarchie dans sa perfection antérieure. Qui veut appartenir à l'Eglise apostolique doit participer aux étapes de cette reconstruction. Il ne suffit pas de s'opposer au N.O.M., à l'usurpateur K.W. et à son parti, ou à l'attelage préconisé par Lefebvre. Il est désormais capital, qu'en plus de la défense de la Ste Messe et de la doctrine catholique nous assumions la reconstruction de l'Eglise militante.

Où en sommes nous? A la croisée des chemins: nous avons le choix **entre la secte et l'unique Eglise du Christ.**

* * *

Nôte du trad.:

(1) Le cas des communautés catholiques de rite non-latin est à considérer à part. Il semble par ex. que les Maronites du Liban aient conservé les quatre notes fondamentales. Mais Wojtyla travaille, comme les antichrists précédents à détruire cette institution catholique qu'est l'Eglise Maronite de rite oriental. Il a nommé un patriarche qui, comme lui-même doit être l'agent de l'Ennemi... L'Eglise universelle peut encore se ressouler chez ces persécutés trahis /: la lutte contre l'Islam immunise les chrétiens libanais contre le faux oecuménisme.

(EINSICHT XII/6, p. 194 ss, XIII/1, p. 53 ss (allemande) et number spécial july 1983, p. 11 ss. française.)

* * *

« Les nouveaux rites d'ordination d'après Vatican II sont-ils valides ? »

par

**Eugène A. W. Howson (Surrey, Angleterre)
Traduction légèrement abrégée d'André Corrihons**

Voici une brève étude du Pontifical Romain pour l'ordination des évêques, »reformé« selon le décret du second concile du Vatican et publié sous l'autorité de Paul VI. Vient ensuite une explication du décret du Pape Léon XIII contre les ordinations anglicanes. Ce qu'il dit sur les anglicans est le jugement irréfutable de l'Église et peut s'appliquer aux vices inhérents aux ordinations Vaticanum II.

I. LE NOUVEL EPISCOPAT - VATICANUM II

A. Différence entre un prêtre et un évêque

«Avant d'examiner le nouveau rite Vaticanum II (V2), il paraît pertinent de noter la distinction à faire entre un évêque et un simple prêtre et ce faisant de déterminer quels pouvoirs épiscopaux ne sont pas partagés par les prêtres.

Quelles que soient les opinions contraires, modernes ou anciennes il semble évident à l'auteur de ces lignes qu'il n'y a que sept sacrements. L'un de ceux-ci est celui de l'ordre. Un prêtre reçoit ce sacrement lors de son ordination et ne peut le recevoir à nouveau quand il est sacré évêque, car c'est un